

# Devenir employeur

## Vos formateurs :

**Pascale Guiomard** consultante en droit social

**Eric Puig** consultant en droit social,  
ex-cadre de l'URSSAF et de l'ACOSS

## Votre animatrice :

**Aurélie Lacomme** consultant en entrepreneuriat et en finance

*Ce programme de formation est exclusivement réservé à une utilisation personnelle et individuelle. Il est interdit de faire une quelconque utilisation collective, de reproduire tout ou partie de ce programme dans quelque but et pour quelque audience que ce soit sans l'autorisation écrite, nominale et spécifique de FORCES.*

## Les objectifs de la formation « DEVENIR EMPLOYEUR »

- Comprendre l'environnement social
- Connaître vos droits et vos obligations en tant qu'employeur
- Déterminer la démarche que vous devez adopter pour devenir employeur

### Le mode d'emploi des formations FORCES

1. **Avant la formation**, évaluez, dans un premier temps, vos connaissances (pages 4 et 5).

Cette phase vous permet :

- de déterminer vos connaissances sur le thème,
- de recenser quels sont vos besoins et vos attentes sur les différents sujets traités par cette formation.

2. **Formez-vous :**

- Visionnez la formation vidéo jointe.
- Cette formation est divisée en 14 étapes, plus l'introduction et la conclusion, de 4 à 6 minutes chacune. Le minutage cumulé est indiqué page suivante.
- A l'aide du livret joint, testez, validez et complétez les connaissances acquises grâce à la formation vidéo. Vous pouvez le faire soit à la fin de chaque étape de la formation, soit quand vous le souhaitez.
- Reportez-vous si besoin aux définitions (pages 6 et 7).

3. **Après la formation**, évaluez vos connaissances, afin de vérifier que vous avez bien intégré les notions et enseignements fondamentaux de la formation.

Si nécessaire, visionnez une nouvelle fois la formation vidéo.

4. Pour vous aider dans vos démarches et approfondir certains points, Forces a sélectionné pour vous des **adresses utiles**. N'hésitez pas à prendre contact.

# Le plan de la formation (vidéo et tests)

	Minutage vidéo	Pages
Evaluez vos connaissances avant la formation		4-5
Définitions – Abréviations		6-7
Introduction	0'00	8-9
1. Identifier vos interlocuteurs en matière sociale	3'50	10-11
2. Connaître la convention collective dont votre entreprise dépend	8'22	12-13
3. Respecter les obligations préalables à l'embauche	13'45	14-15
4. Etablir la DUE (Déclaration Unique d'Embauche)	18'01	16-17
5. Connaître les organismes sociaux dont vous dépendez	20'58	18-19
6. Respecter vos obligations vis-à-vis de l'URSSAF	25'05	20-21
7. Remplir vos obligations à l'égard de l'ASSEDIC	30'34	22-23
8. Adhérer et cotiser aux caisses de retraite complémentaire	35'08	24-25
9. Améliorer la couverture sociale de vos salariés	39'20	26-27
10. Respecter les règles de base relatives à la paie	44'41	28-29
11. Procéder aux affichages et à la tenue des registres obligatoires	49'17	30-31
12. Rechercher et sélectionner le meilleur candidat	54'04	32-33
13. Vous préparer à conclure un contrat de travail	58'00	34-35
14. Gérer en interne ou externaliser la gestion de vos ressources humaines	1'03'12	36-37
Conclusion	1'06'40	38-39
Tableaux de synthèse		40-41
Evaluez vos connaissances après la formation		42-43
Adresses utiles		43